

Société des Usines de l'Orbe

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à

l'assemblée générale ordinaire

du vendredi 18 juin 2004, à 17 h 30, à la Buvette du Casino d'Orbe.

Feuille de présence ouverte dès 17 h.

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion et comptes annuels de l'exercice 2003 avec communication du rapport de révision.
Proposition: approbation.
2. Emploi du solde à disposition de Fr. 415 954.08, résultant du bilan.
Proposition: le solde au bilan est affecté de la manière suivante:

– distribution d'un dividende brut de Fr. 60.– par action, total	Fr. 128 160.—
– attribution à la réserve générale	Fr. 10 000.—
– attribution à autres réserves	Fr. 180 000.—
– versement aux œuvres de bienfaisance et sociétés locales	Fr. 15 000.—
– report à compte nouveau	<u>Fr. 82 794.08</u>
Solde au bilan	<u>Fr. 415 954.08</u>
3. Décharge aux membres du conseil d'administration.
Proposition: décharge pour l'exercice 2003.
4. Elections.
Proposition: – réélection de MM. Jules Chauvy et Daniel Malherbe comme membres du conseil d'administration pour une nouvelle période statutaire de 3 ans;
– élection de MM. Philippe Mamie, président Société Electrique du Châtelard, et Rémy Freimüller, délégué Romande Energie, comme membres du conseil d'administration pour une période statutaire de 3 ans;
– élection de la fiduciaire BfB, Bourquin Frères & Béran S.A., en qualité d'organe de révision pour une période statutaire de 1 an.
5. Propositions individuelles et divers
Les propositions individuelles doivent parvenir au conseil d'administration par écrit, au moins 10 jours avant l'assemblée générale.

Les documents mentionnés au point 1 de l'ordre du jour peuvent être consultés par les actionnaires au siège de la société. Tout actionnaire inscrit au registre des actions reçoit une convocation personnelle accompagnée des documents utiles.

Orbe, le 13 mai 2004

Le conseil d'administration

255633